



CM200™

**Commercial Series
Two-Way Radio User Guide**

**Manuel de l'utilisateur
de la radio bidirectionnelle**



TABLE DES MATIÈRES

Copyrights du logiciel	2	Mise en route	17
Sécurité et garantie	3	Marche/Arrêt de la radio	17
Sécurité du produit et conformité à l'exposition aux RF	3	Réglage du volume	17
Garantie limitée	4	Sélection d'un canal radio	18
Description de la radio	9	Transmission d'un appel	18
Schéma de la radio	9	Réception d'un appel	18
Microphone à clavier amélioré optionnel (RMN5029)	10	Surveillance	19
Bouton Marche/Arrêt/Volume	11	Fonctionnement de la transmission commandée par la voix (VOX)	19
Visuel à sept segments	11	Appels radio	21
Touches de sélection de canal	11	Mode Répéteur ou Communication directe	21
Voyants DEL	11	Réglage du niveau de puissance	21
Touches programmables	12	Définition du réglage silencieux sur Fermé ou Normal	21
Bouton de transmission (PTT)	12	Réception d'un appel sélectif	22
Microphone	12	Réception d'un message d'alerte d'appel	22
Utilisation avec le microphone à clavier amélioré (RMN5029)	13	Configuration en mode Local ou Distant	22
Tonalités	15	Envoi de tonalités DTMF	22
Fonctions audio améliorées	15	Exploration	23
Compression-extension	15	Lancement ou arrêt de l'exploration	23
		Retour	23
		Suppression d'un canal parasite	24
		Rétablir un canal dans la liste d'exploration	24

Accessoires	25
Audio	25
Alarme et accessoires	25
Montage	25
Antennes	26
Station de contrôle	26
Sonorisation	27
Câbles	27
Données - CES	27

COPYRIGHTS DU LOGICIEL

Les produits Motorola décrits dans ce manuel peuvent inclure des programmes informatiques Motorola protégés par les droits d'auteurs et stockés dans les mémoires des semi-conducteurs ou autres supports. La législation des États-Unis et celle d'autres pays confère à Motorola certains droits exclusifs pour les programmes informatiques protégés par les droits d'auteur y compris, mais sans en exclure d'autres, le droit exclusif de copier ou de reproduire, sous quelque forme que ce soit, le programme informatique protégé par les droits d'auteur. En conséquence, aucun programme informatique Motorola protégé par les droits d'auteurs et contenu dans les produits Motorola décrits dans ce manuel ne peut être copié, reproduit, modifié, décompilé ni distribué sous quelque forme que ce soit sans la permission écrite expresse de Motorola. De plus, l'achat de produits Motorola ne confère, de façon directe ou par implication, par préclusion ou autrement, aucune licence dans le cadre des copyrights, ni aucun brevet ou demande de brevet de Motorola, excepté pour le permis d'utilisation normal non exclusif qui découle de l'application de la loi pour la vente d'un produit.

SÉCURITÉ ET GARANTIE

SÉCURITÉ DU PRODUIT ET CONFORMITÉ À L'EXPOSITION AUX RF



Avertissement

Avant d'utiliser ce produit, lisez le mode d'emploi sécuritaire dans la brochure Sécurité du produit et exposition aux RF fournie avec la radio.

ATTENTION !

L'usage de cette radio doit être exclusivement professionnel, conformément au règlement du FCC (Conseil fédéral américain des communications) relatif à l'exposition à l'énergie de radiofréquence. Avant d'utiliser ce produit, lisez les informations relatives à l'exposition aux RF et le mode d'emploi dans la brochure Sécurité du produit et exposition aux RF fournie avec votre radio (Référence de publication Motorola 68P81095C99), afin d'assurer sa conformité aux limites d'exposition à l'énergie de radiofréquence.

Pour obtenir une liste des antennes, batteries et autres accessoires agréés Motorola, visitez le site Web suivant où sont listés les accessoires agréés :

<http://www.motorola.com/cgiss/index.shtml>.

GARANTIE LIMITÉE

PRODUITS DE COMMUNICATION MOTOROLA

I. PORTÉE ET DURÉE DE LA GARANTIE :

MOTOROLA INC. (« MOTOROLA ») garantit les produits de communication fabriqués par MOTOROLA listés ci-dessous (« Produit ») contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, pendant les périodes suivantes comptées à partir de la date d'achat :

Unités mobiles CM200 Deux (2) ans

Accessoires du produit Un (1) an

À sa discrétion, Motorola réparera sans frais le Produit (avec des pièces neuves ou remises à neuf), le remplacera (par un Produit neuf ou remis à neuf), ou remboursera le prix d'achat du Produit à condition que celui-ci lui soit retourné au cours de la période de garantie conformément aux termes de la présente garantie. Les pièces ou les cartes remplacées sont garanties pour le reste de la période de garantie d'origine. Toute pièce remplacée du Produit devient la propriété de MOTOROLA.

Cette garantie limitée n'est accordée par MOTOROLA qu'à l'acheteur d'origine et n'est donc ni transférable, ni cessible à un tiers. La présente garantie constitue l'intégralité de la garantie du Produit fabriqué par MOTOROLA. MOTOROLA n'assume aucune obligation ni responsabilité quant aux ajouts ou modifications apportées à la présente garantie, à moins qu'il ne s'agisse d'un document écrit dûment signé par un responsable qualifié de MOTOROLA. Sauf stipulation dans un contrat séparé conclu entre MOTOROLA et l'acheteur d'origine, MOTOROLA ne garantit pas l'installation, l'entretien ou la réparation du Produit.

MOTOROLA décline toute responsabilité à l'égard de tout équipement accessoire ou annexe non fourni par MOTOROLA, qui est branché sur le Produit ou utilisé conjointement, ou à l'égard du fonctionnement du Produit utilisé conjointement avec tout équipement accessoire ou annexe, et tous les équipements de cette nature sont expressément exclus de la présente garantie. Compte tenu du caractère unique de chaque système pouvant utiliser le Produit, MOTOROLA décline toute responsabilité à l'égard de la portée, de la diffusion ou du fonctionnement de l'ensemble du système sous cette garantie.

II. DISPOSITIONS D'ORDRE GÉNÉRAL :

Cette garantie énonce la limite des responsabilités de MOTOROLA à l'égard du Produit. Les seuls recours de l'acheteur sont la réparation, le remplacement ou le remboursement du prix d'achat du produit à la discrétion de MOTOROLA. CETTE GARANTIE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE. LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISATION ET D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. MOTOROLA NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES DONT LA VALEUR EXCÈDE LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT NI POUR LES PERTES D'UTILISATION, LES PERTES DE TEMPS, LES INCONVÉNIENTS, LES PERTES COMMERCIALES, LES PERTES DE PROFITS OU D'ÉCONOMIES, NI POUR TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER CE PRODUIT, DANS LES LIMITES DE DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ PERMISES PAR LA LOI.

III. DROITS PRÉVUS PAR LES LOIS PROVINCIALES :

CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT AUCUNE EXCLUSION NI LIMITE QUANT AUX DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS, NI AUCUNE LIMITE SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, DE SORTE QUE LES LIMITES OU EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

La présente garantie confère des droits juridiques précis et il est possible que ces droits diffèrent selon votre province de résidence.

IV. COMMENT FAIRE VALOIR LA GARANTIE D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION

Pour que l'entretien et la réparation soient couverts par la garantie, vous devez fournir une preuve d'achat (portant la date d'achat et le numéro de série du Produit). De plus, vous devez livrer ou expédier le Produit, frais de transport et d'assurance payés d'avance, à un centre d'entretien et de réparation agréé. Les réparations et l'entretien sous garantie seront effectuées par Motorola dans l'un de ses centres agréés. Dans certains cas, il est plus facile d'obtenir les réparations et l'entretien couverts par la garantie

en s'adressant d'abord à l'entreprise qui a vendu le Produit (c'est-à-dire le dépositaire ou le fournisseur de services de communications). Vous pouvez également appeler Motorola en composant le 1-800-927-2744 depuis les États-Unis et le Canada.

V. CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR CETTE GARANTIE :

- A Les défauts ou dommages résultant d'une utilisation du Produit autre que l'utilisation normale et habituelle.
- B Les défauts ou dommages résultants d'une utilisation incorrecte, un accident, l'eau, ou de la négligence.
- C Les défauts ou dommages résultant d'un essai, d'une utilisation, d'un entretien, d'une installation, d'une modification ou d'un réglage incorrects.
- D Les bris ou dommages causés aux antennes, sauf s'ils sont la conséquence directe d'un défaut de matériel ou de fabrication.
- E Un Produit qui a subi des modifications, des réparations ou un démontage non autorisé (y compris, sans s'y limiter, l'ajout au Produit d'un équipement non fourni par Motorola), ayant un effet négatif sur le rendement du Produit ou qui empêchent de vérifier le bien-

fondé d'une réclamation par le processus normal d'inspection ou d'essais prévus par la garantie Motorola.

- F Tout Produit dont le numéro de série a été enlevé ou rendu illisible.
- G Les frais d'expédition au centre de réparation.
- H Tout Produit qui, à cause de modifications illégales ou interdites apportées au logiciel ou au micrologiciel du Produit, ne fonctionne pas conformément aux spécifications énoncées par MOTOROLA ou figurant sur l'étiquette de conformité FCC en vigueur pour ce Produit, lorsque le Produit a été initialement distribué par MOTOROLA.
- I Les égratignures et autres dommages superficiels qui ne nuisent pas au fonctionnement du Produit.
- J L'usure normale et habituelle.

VI. DISPOSITIONS RELATIVES AUX BREVETS ET LOGICIELS

MOTOROLA défendra à ses frais toute poursuite menée en justice contre l'acheteur dans la mesure où la poursuite revendique que le Produit ou certaines de ses pièces enfreignent un brevet des États-Unis et MOTOROLA paiera ces frais et dommages finalement accordés au détriment de l'acheteur dans toute poursuite judiciaire

attribuable à une quelconque revendication de cette nature, mais une telle défense et un tel paiement sont soumis aux conditions suivantes :

- A MOTOROLA doit être promptement avisée par écrit par ledit acheteur de tout avis se rapportant à une telle plainte ;
- B MOTOROLA mènera comme elle l'entend sa défense contre une telle poursuite, de même que toute négociation en vue de tout règlement ou compromis ; et
- C si le Produit ou les pièces devaient faire l'objet, ou de l'avis de MOTOROLA, pourraient vraisemblablement faire l'objet d'une poursuite pour contrefaçon d'un brevet des États-Unis, l'acheteur accordera le droit à MOTOROLA, à la discrétion et aux frais de cette dernière, soit de procurer à l'acheteur le droit de continuer d'utiliser le Produit ou les pièces, soit de remplacer ou modifier ces dernières de manière à ne plus enfreindre le brevet, soit d'accorder à l'acheteur un crédit équivalent à la valeur dépréciée du Produit ou des pièces et d'accepter de reprendre ceux-ci. La dépréciation représentera un montant égal pour chaque année de durée de vie utile du Produit ou des pièces, tel que déterminé par MOTOROLA.

MOTOROLA décline toute responsabilité à l'égard de toute poursuite pour contrefaçon de

brevet lorsque le Produit ou les pièces livrées avec celui-ci sont adaptés à un logiciel, un appareil ou un équipement non fourni par MOTOROLA. MOTOROLA décline également toute responsabilité à l'égard de tout équipement accessoire ou logiciel non fourni par MOTOROLA qui est rattaché au Produit ou utilisé conjointement avec ce dernier. Ce qui précède énonce l'entière responsabilité de MOTOROLA à l'égard de la contrefaçon de brevets relatifs au Produit ou à toute pièce de ce dernier.

La législation aux États-Unis et dans d'autres pays confère à Motorola certains droits exclusifs pour les logiciels MOTOROLA protégés par les droits d'auteur, tels que les droits exclusifs de reproduire ou de distribuer des copies de tels logiciels Motorola. Les logiciels MOTOROLA ne peuvent être utilisés qu'avec le Produit à l'intérieur duquel ils étaient installés à l'origine. Il est interdit de remplacer, de copier, de distribuer, de modifier de quelque façon que ce soit ou d'incorporer le logiciel du Produit dans un quelconque produit dérivé. Aucune autre utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, le changement, la modification, la reproduction, la distribution ou l'ingénierie inverse dudit logiciel MOTOROLA ou l'exercice de droits dans un tel logiciel MOTOROLA n'est permise. Aucune licence n'est accordée par inférence, préclusion

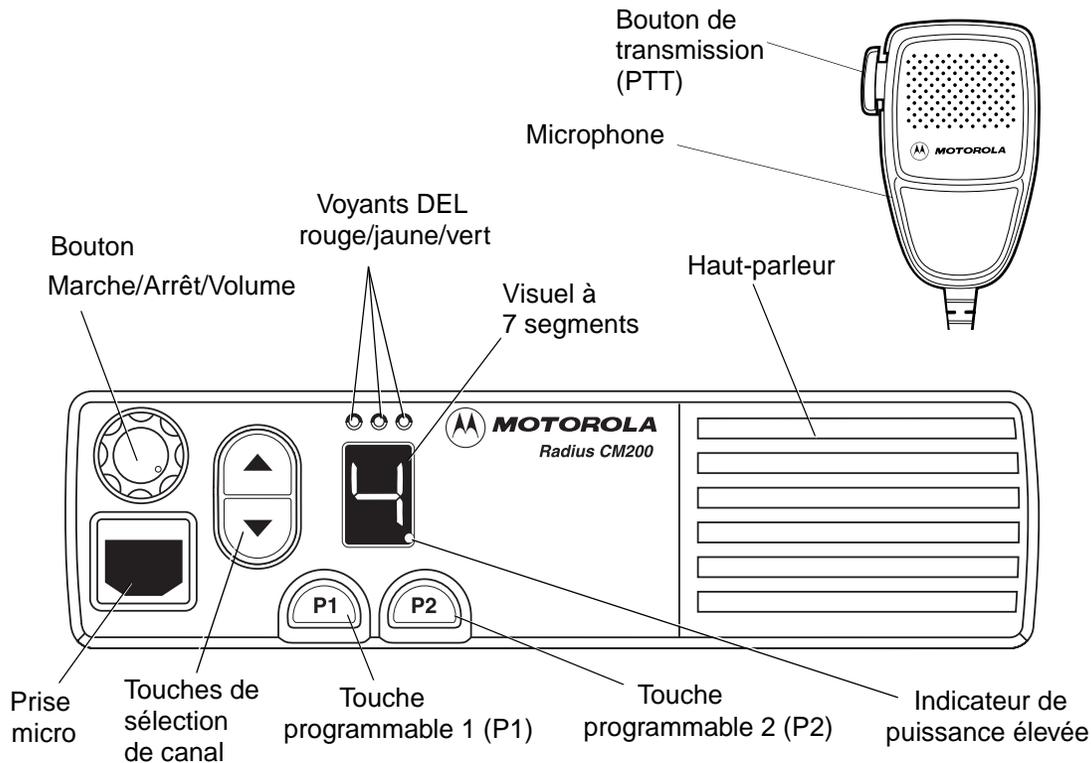
ou autre en vertu des droits de brevets ou des droits d'auteur de MOTOROLA.

VII. LOI APPLICABLE :

Cette garantie est régie par les lois de l'État d'Illinois, aux États-Unis.

DESCRIPTION DE LA RADIO

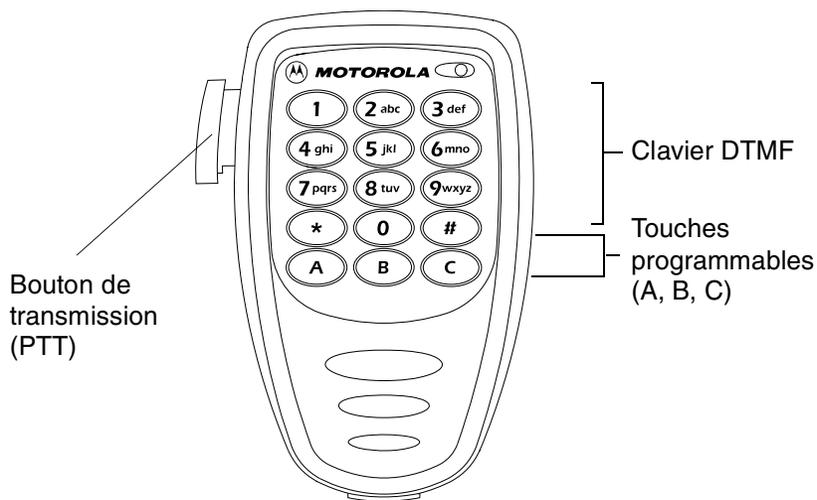
SCHÉMA DE LA RADIO



Microphone à clavier amélioré optionnel (RMN5029)

Vous pouvez commander votre radio avec un microphone multifréquence à deux tonalités (DMTF, Dual-Tone MultiFrequency) optionnel équipé d'un clavier à entrée directe.

Ce microphone à clavier comporte trois touches programmables (A, B, C) situées sous le clavier pour vous permettre d'activer facilement certaines fonctions radio particulières également disponibles pour les touches programmables (P1) et (P2).



Bouton Marche/Arrêt/Volume

Permet d'allumer ou d'éteindre la radio et de régler le volume.

Visuel à sept segments

Le visuel à sept segments affiche le canal actif et le niveau de puissance.

Touches de sélection de canal



Servent à sélectionner les canaux. Lorsque vous appuyez sur une touche de sélection de canal, le voyant du canal associé s'allume.

Chaque pression de la touche  avance d'un canal. Chaque pression de la touche  recule d'un canal.

Voyants DEL

Indiquent si l'unité est allumée, en cours de transmission, en cours de réception, en cours d'exploration, l'état de la surveillance, si le canal est occupé, la puissance de transmission, la réception d'alerte d'appel (Call Alert™) et la réception d'appels sélectifs.

Fonctions de base

État/couleur du voyant DEL	Explication
Appel radio	
Rouge	Transmission en cours
Rouge clignotant	Réception en cours
Rouge clignotant	Canal occupé
Exploration	
Vert clignotant	Recherche d'activité en cours
Alerte d'appel	
Jaune clignotant	Indique la réception d'une alerte d'appel
Appel sélectif	
Jaune clignotant	Indique la réception d'un appel sélectif
Surveillance permanente/Réglage silencieux ouvert	
Jaune	Pendant la surveillance
Puissance élevée/faible	
Point sur le visuel	Indique une puissance élevée
Pas de point sur le visuel	Indique une puissance faible

Touches programmables

Votre radio est équipée de deux touches programmables. Votre dépositaire peut programmer ces touches comme des raccourcis vers plusieurs fonctions de la radio. Consultez votre dépositaire pour obtenir une liste complète des fonctions prises en charge par votre radio.

Les touches programmables comprennent les touches **P1** et **P2** (voir page 9).

Certaines touches donnent accès à deux fonctions selon le type de pression exercée sur la touche :

- pression brève : pression et relâchement rapides des touches programmables
- pression longue : pression maintenue sur les touches programmables (par défaut de 1,5 secondes ou valeur programmée)
- pression continue : pression constante sur les touches programmables pendant la vérification d'un état ou l'exécution de réglages.

Le récapitulatif des fonctions programmables de la radio et les numéros de pages correspondantes figurent à la page 14 et suivantes.

Demandez à votre dépositaire d'inscrire dans la colonne « Touche » le nom de la touche programmable à côté de la fonction qui lui est assignée.

Le dépositaire peut utiliser les abréviations (P1, P2) qui apparaissent sur le schéma de la radio page 9.

S'il y a lieu, demandez-lui d'inscrire également le type de pression nécessaire (brève, longue ou continue).

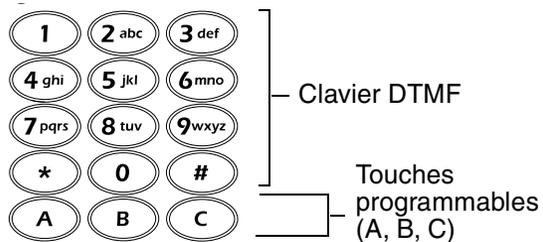
Bouton de transmission (PTT)

Pour parler (émettre), maintenez la pression sur ce bouton du microphone. Relâchez le bouton pour écouter.

Microphone

Tenez le microphone à 2,5 ou 5 cm (1 à 2 pouces) de votre bouche et parlez distinctement dans celui-ci.

Utilisation avec le microphone à clavier amélioré (RMN5029)



Ces touches s'utilisent pour :

- émettre des tonalités DTMF (voir page 21) ;
- accéder directement aux fonctions préprogrammées.

Fonction	Pression brève	Pression longue	Pression continue	Page	Bouton
Réglage du volume	Émet une tonalité pour régler le volume de votre radio.†			17	
Surveillance permanente	Bascule sur le mode de surveillance silencieuse (désactive également la surveillance du réglage silencieux ouvert lorsqu'elle a été activée).	Active la surveillance du réglage silencieux ouvert.	—	18	
Répéteur/ Communication directe	Alterne entre l'utilisation d'un répéteur ou la transmission directe vers une autre radio.†		—	21	
Niveau de puissance	Alterne le niveau de puissance de transmission entre Élevée et Faible. Une puissance élevée est indiquée par un point sur le visuel. Le point n'apparaît pas à puissance faible.†		—	21	
Transmission commandée par la voix (VOX)	Alterne entre Marche et Arrêt.†		—	19	
Réglage silencieux	Alterne le niveau de réglage silencieux de votre radio entre Fermé et Normal.		—	22	
Local/Distant	Alterne entre les modes Local et Distant.†		—	22	
Explorer/ Supprimer canal parasite	Alterne entre l'activation et la désactivation de l'exploration.	Supprime un canal parasite au cours de l'exploration.	—	25	

† Cette fonction est activée SOIT par une pression brève SOIT par une pression longue, mais ne peut pas être programmée sur les deux.

TONALITÉS

Tonalité aiguë

Tonalité grave

	Tonalité de succès du diagnostic
	Tonalité d'échec du diagnostic
	Tonalité positive
	Tonalité négative

Certaines touches programmables utilisent des tonalités pour indiquer l'un des deux modes :

Touche	Tonalité positive	Tonalité négative
Exploration	Lancer l'exploration	Arrêter l'exploration
Niveau de puissance	Puissance Élevée sélectionnée	Puissance Faible sélectionnée

Touche	Tonalité positive	Tonalité négative
Réglage silencieux	Réglage silencieux Fermé	Réglage silencieux Normal
Répéteur/Communication directe	N'utilise pas le répéteur	Utilise le répéteur
VOX	VOX activée	VOX désactivée
Local/Distant	Mode Local	Mode Distant

FONCTIONS AUDIO AMÉLIORÉES

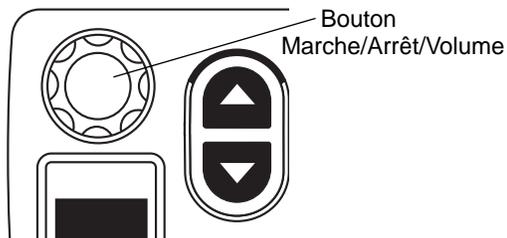
Compression-extension

Cette fonction permet d'obtenir une amélioration supplémentaire de la qualité vocale. La voix est compressée lors de la transmission, puis amplifiée (par extension) lors de la réception, tout en réduisant simultanément les bruits parasites. Cependant, pour profiter de ce progrès technique, cette fonction doit être activée sur **toutes** les radios émettrices et réceptrices.

Notes :

MISE EN ROUTE

MARCHE/ARRÊT DE LA RADIO



MARCHE	ARRÊT
<p>Tournez le bouton Marche/Arrêt/Volume dans le sens des aiguilles d'une montre. Si la radio s'allume, une tonalité de succès du diagnostic (<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> _____) se fait entendre et le voyant DEL vert s'allume momentanément.</p>	<p>Tournez le bouton Marche/Arrêt/Volume dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez un clic et que le visuel et les voyants DEL s'éteignent.</p>

Si la radio ne s'allume pas, la tonalité d'échec du diagnostic se fait entendre (_____).

RÉGLAGE DU VOLUME

Tournez le bouton **Marche/Arrêt/Volume** dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le volume et dans le sens contraire pour le baisser.

—ou—

Remarque : Votre dépositaire peut préprogrammer l'une des touches programmables sur Réglage du volume.

- 1 Maintenez la touche **Réglage du volume** enfoncée (voir page 14). Une tonalité continue se fait entendre.
- 2 Tournez le bouton **Marche/Arrêt/Volume** jusqu'au niveau de volume souhaité.
- 3 Relâchez la touche **Réglage du volume**.

SÉLECTION D'UN CANAL RADIO

Votre radio propose quatre ou huit canaux.

Remarque : Les réglementations gouvernementales empêchent la programmation de certains canaux. Pour plus d'informations, consultez votre dépositaire.

Pour sélectionner un canal :

Appuyez sur la touche  ou sur la touche  pour sélectionner le canal souhaité.

TRANSMISSION D'UN APPEL

- 1 Allumez la radio.
- 2 Sélectionnez le canal souhaité.
- 3 Tenez le microphone verticalement à 2,5 ou 5 cm (1 à 2 pouces) de votre bouche. Appuyez sur le bouton de transmission **PTT** pour parler ; relâchez ce bouton pour écouter.

RÉCEPTION D'UN APPEL

- 1 Allumez la radio.
- 2 Réglez le volume de la radio si nécessaire (voir page 17).
- 3 Sélectionnez le canal souhaité.
- 4 Pour répondre, tenez le microphone verticalement à 2,5 ou 5 cm (1 à 2 pouces) de votre bouche. Appuyez sur le bouton de transmission **PTT** pour parler ; relâchez ce bouton pour écouter.

SURVEILLANCE

Il est important, avant toute transmission, de surveiller le trafic afin de vérifier que vous ne couvrez pas la voix d'une transmission déjà en cours.

- 1 Une pression brève de la touche préprogrammée **Surveillance** place la radio en mode de surveillance permanente.

- Une tonalité aiguë se fait entendre.

Une pression brève de la touche préprogrammée **Surveillance** annule la surveillance permanente ; la radio revient en mode de fonctionnement normal.

- 3 Pour placer la radio en mode Réglage silencieux ouvert, appuyez sur la touche préprogrammée **Surveillance** en la maintenant enfoncée jusqu'à ce qu'une tonalité aiguë se fasse entendre.

- 4 Appuyez momentanément sur la touche **Surveillance** pour revenir au mode de fonctionnement normal.

FONCTIONNEMENT DE LA TRANSMISSION COMMANDÉE PAR LA VOIX (VOX)

Lorsque vous souhaitez opérer en mode mains libres, votre radio peut émettre par voix seule à l'aide de la fonction VOX, en parlant dans un microphone externe connecté à la radio et commandé vocalement.

- 1 Pour activer ou désactiver cette fonction, appuyez sur la touche préprogrammée **VOX** (voir page 14).

Remarque : La fonction VOX est désactivée en appuyant sur le bouton de transmission **PTT**.

—ou—

- 2 Vous pouvez activer VOX en sélectionnant un canal préprogrammé par votre dépositaire.

Remarque : Inutile d'appuyer sur la touche préprogrammée **VOX**.

Remarque : La fonction VOX est désactivée en appuyant sur le bouton de transmission **PTT**.

- 3** Vous pouvez aussi désactiver VOX en sélectionnant un canal qui n'a pas été préprogrammé par votre dépositaire.
-

APPELS RADIO

MODE RÉPÉTEUR OU COMMUNICATION DIRECTE

Le mode Communication directe vous permet de communiquer avec une autre radio :

- Si le mode Répéteur ne fonctionne pas
—ou—
- Si vous êtes hors de portée du répéteur mais à une distance de communication d'une autre radio. Le passage d'un mode à l'autre est indiqué par une tonalité sonore.

Pour sélectionner le mode Répéteur ou Communication directe :

Appuyez sur la touche préprogrammée **Répéteur/Communication directe** (voir page 14) pour alterner entre les modes Répéteur et Communication directe.

RÉGLAGE DU NIVEAU DE PUISSANCE

Vous pouvez modifier le niveau de puissance d'émission prédéfini pour chaque canal de votre radio.

- Puissance élevée
- Puissance faible

Pour régler le niveau de puissance, appuyez sur la touche préprogrammée **Niveau de puissance** (voir page 14) pour alterner entre *faible* et *élevée*. *Un point s'affiche sur le visuel pour indiquer une puissance élevée.*

DÉFINITION DU RÉGLAGE SILENCIEUX SUR FERMÉ OU NORMAL

Utilisez cette fonction pour éliminer les appels inutiles (indésirables) et/ou les bruits de fond. Cependant, le fait de fermer le réglage silencieux risque d'éliminer également les appels provenant de l'extérieur. Dans ce cas, il est préférable d'utiliser le réglage silencieux normal.

Appuyez sur la touche préprogrammée **Réglage silencieux** (voir page 14) pour alterner entre Fermé et Normal.

RÉCEPTION D'UN APPEL SÉLECTIF

Lorsque vous recevez un appel sélectif :

- Le voyant DEL jaune clignote s'il a été programmé par votre dépositaire.
- Deux tonalités aiguës se font entendre.

Pour répondre à l'appel, appuyez sur le bouton de transmission **PTT**.

RÉCEPTION D'UN MESSAGE D'ALERTE D'APPEL

Lorsque vous recevez un message d'alerte d'appel :

- Le voyant DEL jaune clignote s'il a été programmé par votre dépositaire.
- Quatre tonalités aiguës se font entendre.

Pour répondre au message, appuyez sur le bouton de transmission **PTT** ; pour annuler le message, appuyez sur une touche quelconque.

CONFIGURATION EN MODE LOCAL OU DISTANT

Utilisez cette fonction entre le mode Local (sensibilité faible) et le mode Distant (sensibilité normale). En mode local, vous n'entendez pas les transmissions faibles. En mode distant, vous entendez toutes les transmissions, y compris les signaux plus faibles.

Appuyez sur la touche préprogrammée **Local/ Distant** (voir page 14) pour alterner entre Local et Distant.

ENVOI DE TONALITÉS DTMF À utiliser avec le microphone à clavier amélioré (RMN5029)

Utilisez cette fonction pour envoyer des tonalités DTMF vers un répéteur.

- 1 Appuyez sur le bouton de transmission PTT du microphone et maintenez-le enfoncé.
- 2 Appuyez puis relâchez les boutons DTMF requis.
- 3 Relâchez le bouton de transmission PTT du microphone.

EXPLORATION

Vous pouvez surveiller plusieurs canaux et recevoir tous les appels qui y sont émis. Votre dépositaire peut programmer jusqu'à quatre canaux dans une liste d'exploration. La radio passe automatiquement sur un canal de la liste d'exploration lorsqu'elle y détecte une activité quelconque.

LANCEMENT OU ARRÊT DE L'EXPLORATION

Le voyant DEL vert clignote pendant l'exploration et cesse de clignoter lorsque la radio bascule sur un canal.

Vous pouvez lancer ou arrêter une exploration :

- 1 en appuyant sur la touche préprogrammée **Explorer** (voir page 14) ;

—ou—

- 2 en sélectionnant un canal préprogrammé par votre dépositaire pour lancer une exploration automatique.

Remarque : Inutile d'appuyer sur une touche préprogrammée **Explorer** .

- 3 en sélectionnant un canal qui n'a pas été préprogrammé par votre dépositaire pour arrêter l'exploration automatique.

RETOUR

La fonction Retour permet de répondre à une transmission pendant l'exploration. Si au cours de l'exploration la radio détecte une transmission sur un canal, elle s'arrête sur ce canal pendant une durée préprogrammée. Ce temps d'attente vous permet de répondre en appuyant sur le bouton de transmission **PTT**.

Remarque : Si la transmission cesse ou si vous n'appuyez pas sur le bouton de transmission **PTT** dans le délai préprogrammé, l'exploration reprend. Le voyant DEL d'exploration cesse de clignoter pendant le temps d'attente.

SUPPRESSION D'UN CANAL PARASITE

Remarque : Pour accéder à cette fonction, votre dépositaire doit avoir préprogrammé une touche sur **Supprimer parasite**.

Si un canal émet continuellement des appels ou des bruits importuns (canal « parasite »), vous pouvez temporairement retirer ce canal de la liste d'exploration.

- 1 Lorsque la radio est sur le Canal parasite, appuyez sur la touche préprogrammée **Supprimer canal parasite** jusqu'à ce qu'une tonalité se fasse entendre.
- 2 Relâchez la touche **Supprimer canal parasite**. Le canal parasite est supprimé.

Remarque : Vous ne pouvez pas supprimer un canal prioritaire, ni le dernier canal restant d'une liste d'exploration.

Rétablir un canal dans la liste d'exploration

- 1 Appuyez sur la touche **Explorer** pour arrêter l'exploration.

- 2 Appuyez de nouveau sur la touche **Explorer** pour reprendre l'exploration. Le canal parasite supprimé figure de nouveau sur la liste d'exploration.

ACCESSOIRES

Motorola offre un certain nombre d'accessoires afin d'améliorer la productivité de votre radio bidirectionnelle. La plupart des accessoires offerts sont répertoriés ci-dessous.

AUDIO

HMN3596	Microphone standard
HMN1035	Microphone ultra renforcé
RMN5029	Microphone à clavier amélioré
RMN5018	Microphone Mag One (faible coût)
REX4617	Trousse pour combiné de style téléphonique
GMMN4065	Microphone pour pare-soleil (pluridirectionnel)
RMN4027	Microphone pour pare-soleil - bruit fort (unidirectionnel)
RSN4001	Haut-parleur externe 13 W
HSN8145	Haut-parleur externe 7,5 W
HLN9073	Clip de suspension du microphone
HLN9414	Clip de suspension du microphone

ALARME ET ACCESSOIRES

RLN4856	Commutateur actionné par le pied avec PTT distant
RLN4857	Bouton-poussoir avec PTT distant
RLN4858	PTT flexible
RLN4836	PTT externe avec commutateur d'urgence actionné par le pied
HLN9328	Relais d'alarme externe (utilisé conjointement avec GLN7282)
GLN7282	Trousse d'avertisseur sonore (utilisée conjointement avec HLN9328)

MONTAGE

GLN7324	Support de fixation de bas profil
GLN7317	Support de fixation de haut profil
FTN6083	Monture DIN
HLN8097	Monture à coulisse démontable avec mini connecteur en U
HLN9227	Tourillon flexible de 8 po.
RLN4779	Support de fixation du dispositif de verrouillage

ANTENNES

HAD4006	Montage de toit quart d'onde, VHF 136-144 MHz
HAD4007	Montage de toit quart d'onde, VHF 144-150,8 MHz
HAD4008	Montage de toit quart d'onde, VHF 150,8-162 MHz
HAD4009	Montage de toit quart d'onde, VHF 162-174 MHz
RAD4000	Gain 3 dB (sans monture), VHF 136-174 MHz
HAE4002	Montage de toit quart d'onde, UHF 403-430 MHz
HAE4003	Montage de toit quart d'onde, UHF 450-470 MHz
HAE4004	Montage de toit quart d'onde, UHF 470-512 MHz
HAE4010	Montage de toit à gain 3,5 dB, UHF 406-420 MHz
HAE4011	Montage de toit à gain 3,5 dB, UHF 450-470 MHz
HAE4012	Montage de toit à gain 3,5 dB, UHF 470-494 MHz
HAE4013	Montage de toit à gain 3,5 dB, UHF 494-512 MHz
RAE4004_RB	Montage de toit à gain 5 dB, UHF 445-470 MHz

RAE4004_MB	Montage magnétique à gain 5 dB, UHF 445-470 MHz
TAE6053	Montage de toit quart d'onde, UHF 430-450 MHz

STATION DE CONTRÔLE

HPN4002	Source d'alimentation de table de 1-25 W
HPN4001	Source d'alimentation de table de 25-60 W
HMN3000	Microphone noir de table
RLN5390	Plateau de table avec haut-parleur
RLN5391	Plateau de table sans haut-parleur

SONORISATION

RLN5288	Trousse de sonorisation (comprend la boîte de commutation et le câblage)
HKN9324_R	Câble de haut-parleur pour sonorisation (15 pieds)
HSN1000	Haut-parleur externe, 6 W pour sonorisation

CÂBLES

HKN9327	Câble d'interrupteur d'allumage
HKN4137	Câble de faible puissance vers la batterie (1-25 W)
HKN4191	Câble de puissance élevée vers la batterie (25-60 W)

DONNÉES - CES

RDN7364	Modem de base
RDN7367	Terminal à visuel pour unité mobile avec GPS
RDN7368	Terminal à visuel pour unité mobile
RDN7369	Modem autonome avec GPS
RDN7370	Câble d'interface, 3 pieds
RDN7376	Câble d'interface, 15 pieds
RDN7372	Antenne GPS active sur monture fixe
RDN7373	Imprimante pour unité mobile

RDN7374	Logiciel de programmation pour équipement CES
RDN7380	Matériel de programmation pour unité mobile
RDN7375	Antenne GPS à montage magnétique
RDN7377	MAPS (US) régional
RDN7378	Logiciel d'état des messages de LAV (Localisation Automatique des Véhicules)
RDN7379	Logiciel de carte de crédit
RDN7371	Lecteur de carte de crédit
RDN7738	Unité de branchement en série (modems multiples)
RDN7739	Câble électrique volant, 3 pieds
RDN7740	Câble électrique volant, 15 pieds

Notes :

Voyants DEL

État/couleur de la DEL	Explication
Appel radio	
Rouge	Transmission en cours
Rouge clignotant	Réception en cours
Rouge clignotant	Canal occupé
Exploration	
Vert clignotant	Recherche d'activité en cours
Alerte d'appel	
Jaune clignotant	Indique la réception d'une alerte d'appel
Appel sélectif	
Jaune clignotant	Indique la réception d'un appel sélectif
Surveillance permanente/Réglage silencieux ouvert	
Jaune	Pendant la surveillance
Puissance élevée/faible	
Point sur le visuel	Indique une puissance élevée
Pas de point sur le visuel	Indique une puissance faible

Indicateurs audio pour les touches programmables

Touches programmables	Tonalité positive	Tonalité négative
Exploration	Lancer l'exploration	Arrêter l'exploration
Niveau de puissance	Puissance élevée sélectionnée	Puissance faible sélectionnée
Réglage silencieux	Réglage silencieux Fermé	Réglage silencieux Normal
Répéteur/ Communication directe	N'utilise pas le répéteur	Utilise le répéteur
VOX	VOX activée	VOX désactivée
Local/Distant	Mode Local	Mode Distant



MOTOROLA, the Stylized M Logo, and Radius are registered in the US Patent & Trademark Office.
All other product or service names are the property of their respective owners.
© Motorola, Inc. 2004. All rights reserved. Printed in U.S.A.

MOTOROLA, le logotype au M stylisé et Radius sont enregistrés auprès du Bureau des marques et brevets des États-Unis.
Tous les autres noms de produits et de services sont la propriété de leurs titulaires respectifs.
© Motorola, Inc. 2004. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis.



6802966C30-B